

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION JUBILE DES JEUNES – DIOCESE DE LA ROCHELLE

Lieu : Turin - Rome

Dates : 26 juillet 2025 – 04 août 2025

Service organisateur : Pastorale diocésaine des jeunes

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

DIOCESE DE LA ROCHELLE

Raison sociale : Association diocésaine de la Rochelle

Siège social : 6 All. du Séminaire

Téléphone : 0546930329

Courriel : jeunes@diocese17.fr

SIRET : 30880109100031 - APE : 9491Z

Conformément à l'article R. 211-4 du Code du Tourisme et préalablement à la conclusion de tout contrat, veuillez trouver ci-joint les informations légales concernant l'organisation du pèlerinage **JUBILE DES JEUNES – DIOCESE DE LA ROCHELLE**.

PROGRAMME DE LA SESSION

A titre informatif, susceptible de modification.

- Samedi 26 juillet 2025 : Départ de La Rochelle
 - Dimanche 27 juillet 2025 : Visite de Turin
 - Lundi 28 juillet 2025 : Arrivée à Rome, accueil des pèlerins par le diocèse de Rome
 - Mardi 29 juillet 2025 : Messe d'ouverture du Jubilé Place St Pierre
 - Mercredi 30 juillet 2025 : Temps des Français – Passage de la Porte Sainte
 - Jeudi 31 juillet 2025 : propositions variées avec un temps pour les étudiants ECCLESIA A ROMA et un temps pour les jeunes pros SANTOS
 - Vendredi 1er août : Journée de la réconciliation
 - Samedi 2 et dimanche 3 août : Veillée des jeunes et messe de clôture (à Tor Vergata, le lieu de la JMJ de l'an 2000). Départ de Rome.
 - Lundi 4 août matin : Arrivée à La Rochelle
-

OFFRE TARIFAIRE ET DE PARTICIPATION

Merci de consulter aussi les Conditions Générales de Participation disponibles sur simple demande à jubiledesjeunes17@gmail.com

■ TRANSPORT ALLER/RETOUR

Départ de La Rochelle arrêt à Saintes direction Turin en car. Une journée à Turin et reprise du car pour Rome.
Le déplacement dans Rome pour les différentes activités sont prise en charges.
Le retour sur La Rochelle avec un arrêt à Saintes est également compris dans la formule.

■ LIEU DE LA SESSION - HEBERGEMENT

Formule en pension complète sur toute la durée de la session.
2 nuits dans un camping à Turin et 4 nuits logées dans une école/gymnase ...

■ RESTAURATION

Tous les petits-déjeuners, déjeuners et dîners sont pris en charges. Le petit-déjeuner et déjeuner du 26 juillet sont à la charge des participants.

■ ITINERAIRE

ALLER : LA ROCHELLE – SAINTES – ESCALE A TURIN 24H – ROME

RETOUR : ROME – SAINTES – LA ROCHELLE

■ FORMALITES ADMINISTRATIVES, SANITAIRES ET DE POLICES

Chaque participant doit se munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour et carte européenne d'assurance maladie) en cours de validité au moment du pèlerinage.

■ ADAPTABILITE

De manière générale, le séjour est non adapté à une personne à mobilité réduite, sous condition qu'elle vienne avec un accompagnateur (aidant, soignant...) dont les frais de participation restent à la charge du participant. *Contactez les organisateurs du pèlerinage.*

■ PRESTATIONS

Seront proposés durant la session (compris dans les frais de participation) :

- Visite de monuments à Rome
- Marche dans Rome
- Pèlerinage à Turin, découverte de Frascati

Les visites, excursions, conférences seront données en langue française (sauf les lieux sans français, possibilité d'avoir des auto-guide ou prospectus français)

■ CONDITIONS DE REALISATION

TAILLE MAXIMALE DU GROUPE : 63 PERSONNES

■ PARTICIPATION FINANCIERE

Pour cette session, 1 formule de participation est proposée :

- **Formule :**
FORFAIT HÉBERGEMENT + TRANSPORT + REPAS + ASSURANCE : 600€ (inclus visites, déplacements, ...)

Le prix comprend :

- ✓ La pension complète dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier (voir jusqu'au déjeuner du dernier jour en fonction de l'heure du départ).
- ✓ Le forfait en pensions complètes selon les différents types d'hébergements décrits ci-dessus ;
- ✓ la taxe de séjour ;
- ✓ L'assurance assistance-rapatriement ;
- ✓ tous les droits d'entrées dans les sites, monuments et musées mentionnés au programme ;

Le prix ne comprend pas :

- ✘ Les offrandes de messes (à votre discrétion) ;
- ✘ L'assurance annulation ;
- ✘ Les pourboires ;
- ✘ Toutes les dépenses à caractère personnel.

■ MODALITES DES PAIEMENT

ACOMPTE DE 300 EUROS A FAIRE POUR L'INSCRIPTION ; PAIEMENT PAR CHEQUE OU VIREMENT BANCAIRE ; TOTALITE DU REGLEMENT A EFFECTUER AVANT LE 30 JUIN 2025.

■ REVISION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE

MODALITES DE REVISION DES PRIX TELLES QUE PREVUES PAR LE CONTRAT EN APPLICATION DE L'ARTICLE R. 211-8

Le prix est susceptible d'évoluer entre le moment de votre inscription et le début du pèlerinage du fait de l'augmentation des taxes du carburant.

■ ANNULATION

CONDITIONS D'ANNULATION DE NATURE CONTRACTUELLE ET CONDITIONS D'ANNULATION DEFINIES AUX ARTICLES R. 211-9, R. 211-10 ET R. 211-11

- Annulation possible 1 mois avant le départ ; acompte non remboursable ; voir le reste de remboursement avec les organisateurs

■ ASSURANCE ANNULATION

PAS D'ASSURANCE ANNULATION PREVUE POUR L'EVENEMENT ; LAISSEE A LA CHARGE DU PARTICIPANT

Date :

Signature du participant :